Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 074-217400316-20261013-D2026_101-DE

Mairie de
BEAUMONT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de octobre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 8 octobre 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoints : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, S .Baud
MM les Conseillers : G. Loffel, C. Arhuero, S.Pérou, L. Bracher, L.Bnimilk Malbec, J. Mabut, V.Miannay, N.Gruaz, A. Magnin,
Formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoirs : C.Bibollet donné à S.Pérou, M.Albrecht donné à D. Bossonney, KE Sauzay donné à V. Miannay, J. Gaume donné à M.Genoud

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	14
Votants	18
Dont pouvoirs	04

Absent(s) excusé(s) : C.Oberson, P Meylan G.Vilmint, N.Laks, C. Billard de Saint Laumer
Le secrétariat a été assuré par : Amandine MAGNIN

N° 2026-101

URBANISME- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la Déclaration Préalable – Sécurisation du Parc Meyer

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-21 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article R*421-17 ;

Considérant que le projet consiste en la pose d'une clôture pour sécuriser l'accès au Parc Meyer,

Considérant que par leur nature les travaux rentrent dans le champ d'application d'une demande de déclaration préalable,

Considérant qu'il convient de donner au Maire l'autorisation de déposer une déclaration préalable au nom de la commune pour les travaux de pose d'une clôture,

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal que pour les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...) déposées au nom de la commune, il convient de joindre au dossier une délibération autorisant Monsieur le Maire à déposer et à signer une telle demande.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 074-217400316-20261013-D2026_101-DE

N°2026-101

En effet, cette autorisation n'entre pas dans le champ des délégations accordées au maire par le Conseil Municipal, dans le cadre de l'article L2122-21 du CGCT.

Au regard de la nature du projet et conformément à l'article R*421-17 et suivants du code de l'urbanisme, le projet de pose d'une clôture pour sécuriser l'accès au Parc Meyer

Selon le code de l'urbanisme et notamment son article R423-1 a), la demande de déclaration préalable est présentée par le propriétaire du terrain ou son mandataire.

Il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet de pose d'une clôture.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer et à déposer la demande de déclaration préalable pour les travaux sus indiqués et tout acte s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Amandine MAGNIN

Le maire,

MAIRIE DE BEAUMONT (Haute-Savoie)

Marc GENOUD

Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

MAIRIE DE BEAUMONT (Haute-Savoie)